



*Bikini
Village* 

www.bikinivillage.com



GROUPE
Bikini Village
..... inc.

DEUXIÈME TRIMESTRE 2009

Pour les périodes de trois et six mois
terminées le 1^{er} août 2009.

Aux actionnaires :

Comme vous le verrez dans le rapport trimestriel qui suit, Groupe Bikini Village inc. («Groupe Bikini Village» ou la «Société»), a ressenti les impacts négatifs combinés du virus de la grippe H1N1 en mai ayant conduit à une fin abrupte de la saison du voyage et des conditions météorologiques inhabituelles de cet été. Ces facteurs, conjugués avec la récession économique, ont poussé les consommateurs à retarder leurs achats de maillots de bain, ce qui a réduit notre chiffre d'affaires pour le trimestre. De plus, les efforts supplémentaires de promotion pour atténuer les répercussions de ces facteurs ont également conduit à une diminution des marges brutes. Alors que les performances de ventes du Groupe Bikini Village en août montrent une hausse significative due à l'arrivée tardive de conditions climatiques chaudes et humides ressenties dans tous nos marchés, les résultats du deuxième trimestre de la Société, pour la période terminée le 1^{er} août, reflètent un été difficile.

Les ventes nettes pour le deuxième trimestre et le premier semestre terminés le 1^{er} août 2009 ont été respectivement de 11,4 millions \$ et 21,3 millions \$, comparativement à des ventes nettes de 12,8 millions \$ et 22,7 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'année précédente. Les ventes comparables, qui représentent les ventes du même nombre de boutiques d'une année à l'autre, ont diminué respectivement de 15,9 % pour le trimestre et 10,8 % pour le semestre.

Le bénéfice d'exploitation (BAIIA¹) pour le deuxième trimestre et le premier semestre s'est chiffré à 408 000 \$ et 614 000 \$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 1,8 million \$ et 2,4 millions \$ pour le deuxième trimestre et premier semestre de l'année précédente. La diminution de 1,4 million \$ de la marge d'exploitation au deuxième trimestre de 2009 comparativement au deuxième trimestre de 2008 est principalement causée par la baisse du volume d'affaires et de nos marges brutes. La baisse des marges brutes résulte de démarques supplémentaires nécessaires face à l'environnement de détail difficile ayant persisté et à des conditions météorologiques défavorables.

Pour le trimestre terminé le 1^{er} août 2009, Groupe Bikini Village a enregistré une perte nette de 169 000 \$ (zéro par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice net de 839 000 \$ (zéro par action, de base et dilué) pour la même période l'année précédente. Pour les six premiers mois, la Société a enregistré une perte nette de 455 000 \$ (zéro par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice net de 1 million \$ (0,01\$ par action, de base et dilué) pour la même période l'année précédente.

Perspectives

Exceptionnellement, les ventes nettes pour le mois d'août 2009 ont été de 3,2 millions \$ comparativement à 2 millions \$ en août 2008, soit une augmentation de 60,3 %; les ventes comparables ont augmenté de 48,7 %. La moyenne des ventes en août, au cours des six dernières années, était de 2,3 millions \$. Sur une base annuelle, les ventes nettes à la fin du mois d'août 2009 sont donc pratiquement équivalentes au chiffre d'affaires net à la fin du mois d'août 2008. La réalisation de ces ventes au cours du mois d'août permet un réaligement avec nos objectifs de gestion du fonds de roulement et des inventaires pendant cette période d'instabilité.

La Société continuera à adapter son approche opérationnelle et financière afin de tenir compte des réalités du marché en continuant d'accorder une attention particulière à la gestion du fonds de roulement, des inventaires et des approvisionnements ainsi qu'à nos investissements en capital et au contrôle des frais généraux et des coûts indirects.

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 6 de ce présent rapport.

Dans les trimestres à venir, nous continuerons à mettre l'accent sur la rénovation des boutiques existantes qui généreront une croissance des ventes et nous profiterons de l'expiration de certains baux pour déplacer des boutiques dans des locaux plus petits situés dans des zones à trafic élevé des centres commerciaux où l'on peut atteindre l'équivalent du volume d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

Nous continuerons également à exécuter nos stratégies d'affaires pour améliorer la valeur pour les actionnaires, tout en s'assurant que nos actions tiennent compte d'une saine gestion des risques. Comme dans les trimestres précédents, nous nous efforcerons de tirer profit de chaque opportunité créée ou se présentant. Groupe Bikini Village considérera également d'autres alternatives stratégiques.

Remerciements

Au nom de l'équipe de direction, je désire remercier nos clients, les membres de notre Conseil de leur implication, nos employés pour leur engagement, ainsi que nos locateurs, fournisseurs, prêteurs et actionnaires pour leur soutien continu.



Yves Simard, CA
Président et chef de la direction
Sainte-Julie, le 10 septembre 2009

(en milliers de dollars, sauf les données par action et statistiques)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
Résultats d'exploitation				
Produits d'exploitation	11 408\$	12 768\$	21 322\$	22 689\$
Marge d'exploitation - BAIIA ¹	408	1 770	614	2 400
En % sur ventes	3,6 %	13,9 %	2,9 %	10,6 %
Bénéfice net (perte nette)	(169)	839	(455)	1 006
En % sur ventes	(1,5)%	6,6 %	(2,1)%	4,4 %
Bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e)	-	-	-	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en milliers)	167 678	172 678	167 678	172 678
Autres statistiques				
Dépenses en immobilisations - nettes (en milliers de \$)	1 009	953	1 454	1 539
Nombre de boutiques à la fin de la période	62	60	62	60
Nombre d'employés	550	500	550	500

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 6 de ce présent rapport.

Le présent rapport de gestion, arrêté en date du 10 septembre 2009, porte sur les activités commerciales et les résultats financiers de Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») pour les périodes de trois et six mois terminées le 1^{er} août 2009 et doit être lu à la lumière des états financiers non vérifiés de la période terminée le 1^{er} août 2009 et des notes y afférentes. L'information financière est en dollar canadien.

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe Bikini Village, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire. Par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village », la Société offre à sa clientèle plusieurs modèles de maillots de bain pour hommes et femmes, de vêtements de plage et de voyage ainsi que différents accessoires de plage.

MESURES FINANCIÈRES NON-CONFORMES AUX PCGR

Le BAIIA, qui se définit comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements, frais de réorganisation et éléments inhabituels, est une mesure utilisée dans le présent rapport de gestion mais ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier de la Société selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens). Il ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net (perte nette), les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. La direction est d'avis que cette mesure constitue une information supplémentaire utile car elle fournit une indication de la rentabilité des activités avant déduction des impôts sur le bénéfice, du service de la dette et des dépenses en immobilisations. Puisque le BAIIA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR, le BAIIA, tel qu'il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés puisque la définition du BAIIA adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, y compris les risques et incertitudes décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent Rapport de gestion de la Société. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent document sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur notre Société.

Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent document représentent nos attentes au 10 septembre 2009 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire, à moins que cela ne soit requis aux termes des lois applicables. Les lecteurs doivent considérer ces facteurs, entre autres, avec prudence et sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives de la Société.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Ces états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société ont été dressés conformément aux PCGR canadiens pour l'information financière intermédiaire et par conséquent, ne comprennent pas toute l'information et toutes les notes exigées par les PCGR canadiens qui s'appliquent aux états financiers annuels. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des

écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte. Les états financiers intermédiaires non vérifiés devraient être lus en tenant compte des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 et des notes y afférentes.

CARACTÈRE SAISONNIER DE NOS ACTIVITÉS

Les activités de la Société ont un caractère saisonnier et les ventes de marchandises ont été historiquement plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres; tel qu'expliqué ci-dessus, cependant, le deuxième trimestre de 2009 n'a pas suivi ces caractéristiques pour un certain nombre de raisons. Conséquemment, la perte d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 1^{er} août 2009 n'est pas nécessairement révélatrice des résultats d'exploitation d'un exercice complet.

À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE

Groupe Bikini Village inc., au service des Canadiens depuis près d'un quart de siècle, est l'un des chefs de file dans la vente de maillots de bain avec un réseau de boutiques nouvellement ouvertes et rénovées qui couvre tout l'est du pays. Dans ses boutiques claires et invitantes, caractérisées par leurs salles d'essayage confortables et leur personnel attentionné, Groupe Bikini Village permet à sa clientèle de toutes silhouettes, de choisir parmi la plus vaste sélection au Canada de maillots de bain, d'accessoires pour la plage et de vêtements pour les croisières, et ce, dans les marques les plus populaires de l'industrie. Groupe Bikini Village, dont le siège social est situé à Sainte-Julie au Québec, exploite 62 boutiques et emploie environ 550 personnes. Ses actions se transigent sur la Bourse de Toronto sous le symbole GBV. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Société, veuillez visiter notre site Web à www.bikinivillage.com.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Notre stratégie d'expansion et de rénovation chez Groupe Bikini Village, au cours des deux dernières années, nous a permis de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et de profiter des opportunités offertes par le marché. Ainsi, au premier semestre de 2009, nous avons effectué la rénovation complète de deux de nos boutiques au Québec, l'ouverture de deux nouvelles boutiques en Ontario soit à Cambridge et Scarborough ainsi qu'une nouvelle boutique à proximité de la ville de Québec.

Notre réseau de ventes au détail est actuellement réparti comme suit :

	Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Total
Bikini Village	29	27	1	1	58
Océan Bikini Village	4				4
TOTAL :	33	27	1	1	62
Ouvertes ou entièrement rénovées depuis les deux dernières années	18	11	1	1	31
En % (nouvelles ou rénovées)	55%	41%	100%	100%	50%

L'analyse qui suit décrit notre stratégie, en plus d'examiner certains éléments qui ont eu une incidence sur les périodes de 2009 et de 2008.

Le rapport suivant est un sommaire d'informations financières choisies et des résultats comparatifs pour les périodes de trois et six mois terminées le 1^{er} août 2009 et pour les périodes de trois et six mois terminées le 2 août 2008.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES *(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
Produits d'exploitation	\$ 11 408	\$ 12 768	\$ 21 322	\$ 22 689
Marge d'exploitation - BAIIA ¹	408	1 770	614	2 400
Moins:				
Intérêts	196	98	389	160
Amortissements	401	411	786	705
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(189)	1 261	(561)	1 535
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	(20)	422	(106)	529
Bénéfice net (perte nette)	(169)	839	(455)	1 006
Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e)	-	-	-	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) - de base	167 678	172 678	167 678	172 678
Flux de trésorerie				
D'exploitation	1 755	2 345	(232)	872
De financement	95	-	38	-
D'investissement	(1 009)	(953)	(1 454)	(1 539)
Total de l'actif	21 038	19 079	21 038	19 079
Total du passif à long terme ²	3 274	1 468	3 274	1 468

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 de ce Rapport de gestion trimestriel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté dans ce tableau.

2) Excluant la portion à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles, les crédits reportés au titre des contrats de location ainsi que les impôts futurs.

Deuxième trimestre et période de six mois terminés le 1^{er} août 2009 comparé au deuxième trimestre et période de six mois terminés le 2 août 2008.*Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation de la Société pour la période de trois mois terminée le 1^{er} août 2009 se sont élevés à 11,4 millions \$, une diminution de 10,7 %, comparativement à 12,8 millions \$ pour la période de trois mois correspondante de l'année précédente. Une diminution de 15,9 % sur les ventes comparables qui comparent les ventes d'un même nombre de boutiques durant la même période. Pour les fins de ce Rapport de gestion, une « boutique comparable » est une boutique ouverte de façon continue durant l'exercice courant au complet (à date) ainsi que durant l'exercice antérieur au complet (à date).

L'apparition du virus de la grippe H1N1 en avril 2009, qui a conduit à une fin abrupte de la saison du voyage en mai 2009, ainsi que les conditions météorologiques inhabituelles connues cet été dans tous nos marchés ont ralenti Groupe Bikini Village lors du deuxième trimestre. Nous savons qu'en période de récession économique, lorsque la météo est mauvaise nos clients ont tendance à retarder leurs achats de maillots de bain.

Le chiffre d'affaires total au cours de la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009 se chiffre à 21,3 millions \$, soit une diminution de 6 %, comparativement à l'année précédente, dont le chiffre d'affaires s'était élevé à 22,7 millions \$. Dans la première moitié d'année, les ventes comparables ont été en baisse de 10,8 % par rapport à la période comparable en 2008.

Marge d'exploitation BAIIA¹

Pour le deuxième trimestre de 2009, la Société montre un BAIIA¹ (tel que précédemment défini dans la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ») de 408 000 \$ soit 3,6 % comparativement à un BAIIA¹ de 1,8 million \$, soit 13,9 % pour le deuxième trimestre de 2009.

La diminution de 1,4 million \$ de la marge d'exploitation au deuxième trimestre de 2009 comparativement au deuxième trimestre de 2008 est principalement causée par la baisse du volume d'affaires et de nos marges brutes. La baisse des marges brutes résulte de démarques supplémentaires nécessaires face à l'environnement de détail difficile ayant persisté et jumelés à des conditions météorologiques défavorables.

Le BAIIA¹ pour la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009 s'est établi à 614 000 \$, 2,9 %, comparativement à 2,4 millions \$ ou 10,6 % pour la période correspondante de l'année précédente. Les raisons de l'écart du BAIIA¹ du premier semestre de 2009 comparé à 2008 sont les mêmes que discuté ci-hauts pour le trimestre.

Frais financiers et amortissements

Les charges de financement ont augmenté pour la période de trois mois terminée le 1^{er} août 2009, passant de 98 000 \$ en 2008 à 196 000 \$ en raison des intérêts à verser sur le financement supplémentaire de 2 millions \$ reçu à la fin d'octobre 2008 ainsi que les intérêts relatifs aux obligations découlant de contrat de location acquisition et de la réduction des revenus d'intérêts.

Pour la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, ces charges ont augmenté passant de 160 000 \$ pour la période correspondante de 2008 à 389 000 \$ pour les mêmes raisons que celles ayant prévalu au cours du deuxième trimestre. Les frais financiers comprennent une dépense d'intérêts hors-caisse d'un montant de 146 000 \$ (90 000 \$ en 2008) calculé sur la composante passif des débetures convertibles.

1) Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 de ce Rapport de gestion trimestriel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 6 de ce présent rapport.

La dépense d'amortissement a diminué légèrement (2,4 %) pour le trimestre terminé le 1^{er} août 2009 à 401 000 \$, comparativement à 411 000 \$ pour le trimestre terminé le 2 août 2008. Au-delà des rénovations et ouvertures des boutiques affectant l'amortissement, au deuxième trimestre de 2008, la Société avait accéléré l'amortissement de certains équipements informatiques afin de correspondre à la fin de la durée prévue d'utilisation.

Pour la période de six mois terminée à la même date, la dépense d'amortissement est passée de 705 000 \$ à 786 000 \$ en 2009 soit une augmentation de 11,5 %. Cette augmentation est le résultat de la rénovation de cinq de nos boutiques existantes et de l'ouverture de quatre nouvelles boutiques au cours de 2008 ainsi que la rénovation de deux autres boutiques et l'ouverture de trois nouvelles boutiques au cours du premier semestre de 2009.

Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices

Pour le trimestre terminé le 1^{er} août 2009, la Société a enregistré une perte avant impôts de 189 000 \$, comparativement à un bénéfice avant impôts de 1,3 million \$, pour la même période l'année précédente. Pour les six premiers mois terminés à la même date, la Société a enregistré une perte avant impôts de 561 000 \$, comparativement à un bénéfice avant impôts de 1,5 million \$ pour la même période de 2008.

Impôts sur les bénéfices

La Société a enregistré un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 106 000 \$ au cours du premier six mois de 2009, soit un taux d'imposition de 18,9 %, comparativement à une charge d'impôts sur le revenu de 529 000 \$ ou 34,5 % au cours de la période correspondante de 2008. L'écart dans les taux d'imposition est dû essentiellement à la proportion entre i) le montant des charges non déductibles et ii) le bénéfice (perte) avant impôts.

Bénéfice net (perte nette)

Pour le trimestre terminé le 1^{er} août 2009, la perte nette est de 169 000 \$ (zéro par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice net de 839 000 \$ (zéro par action, de base et dilué), pour la même période l'année précédente.

Pour les six premiers mois de 2009, la perte nette est de 455 000 \$ (zéro par action, de base et dilué), comparativement à un bénéfice net de 1 million \$ (0,01 \$ par action, de base et dilué) pour le premier semestre de 2008.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois terminée le 1^{er} août 2009, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont diminué de 0,6 million \$ (passant de 2,3 millions \$ à 1,8 million \$). La diminution est attribuable en partie à la perte nette de cette année comparée à un bénéfice net l'année précédente ainsi qu'à la diminution des loyers payés d'avance.

Pour la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation ont augmenté de 1,1 million \$ (passant de 0,9 million \$ de fonds générés à une utilisation de fonds de 0,2 million \$). Pour le semestre, comme au trimestre, la perte nette comparée à un bénéfice net explique la diminution des flux de trésorerie compensée partiellement par la réduction du niveau des inventaires.

Activités de financement

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Société a remboursé 57 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrat de location acquisition ainsi que 75 000 \$ sur les débentures convertibles. De plus, au cours du second trimestre 2009, la Société a également enregistré 227 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux à recevoir. Un total net de 95 000 \$ a donc été

généralisé par les activités de financement alors que pour la période correspondante de 2008, il n'y a eu aucune activité de financement.

Au cours de la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, la Société a remboursé 114 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrat de location acquisition ainsi que 75 000 \$ sur les débetures convertibles. De plus, au cours du second semestre 2009, la Société a également enregistré 227 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux à recevoir. Un total net de 38 000 \$ a ainsi été généré par les activités de financement alors que pour la période correspondante de 2008, il n'y a eu aucune activité de financement.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement se sont chiffrées à 1 million \$ au cours du deuxième trimestre de 2009, comparé à 953 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Au deuxième trimestre de 2009, une boutique existante a été complètement rénovée, trois nouvelles boutiques ont été ouvertes et on procédait aux dernières mises au point d'une quatrième boutique pour une ouverture officielle au mois d'août 2009 alors qu'au deuxième trimestre de 2008, les investissements à notre réseau de boutiques englobaient la rénovation d'une de nos boutiques existantes et la construction de deux nouvelles boutiques. Durant le deuxième trimestre de 2008, la Société avait également procédé à des investissements reliés au remplacement des systèmes d'informations.

Pour les six premiers mois de 2009, la Société a utilisé 1,5 million \$ pour ses activités d'investissements identique au 1,5 million \$ utilisé en 2008.

SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE

Au 1^{er} août 2009, la Société avait une trésorerie disponible de 2,7 millions \$ et disposait d'une facilité de crédit sur demande pouvant atteindre un montant maximum de 3 millions \$ dont aucune somme n'était utilisée à cette date. Cette facilité de crédit a été renouvelée le 27 octobre 2008. Le montant disponible est limité à une formule tenant compte des actifs de la Société, moins les réserves spécifiques et les créances prioritaires. Lors de l'exercice 2008, dans le cours normal des activités de l'entreprise, la Société a émis des lettres de crédit et des lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, représentant 200 000 \$, venant à échéance en septembre 2009. Cette facilité est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les stocks, les créances et les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,15 % (1,15 % en 2008). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives concernant le respect de ratios financiers.

Les ventes exceptionnelles du mois d'août 2009 ont amélioré notre situation d'encaisse. Une attention particulière à la gestion du fonds de roulement demeure impérative à court terme. Dans les trimestres à venir, Groupe Bikini Village continuera à se concentrer sur ses différentes stratégies de croissance et de création de valeur qui, nous le croyons, va nous permettre d'améliorer la valeur pour les actionnaires. Notre situation de trésorerie et notre facilité de financement nous permettront d'améliorer la performance des boutiques existantes, de rencontrer notre calendrier de remboursement des dettes à long terme et de prendre avantage des opportunités qui se présenteront.

Obligations contractuelles

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux à long terme. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec des options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du Locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

2010 (6 mois)	2011	2012	2013	2014	Subséquentment
2 653 \$	4 869 \$	4 176 \$	3 543 \$	2 177 \$	3 476 \$

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, il n'y a eu aucun changement important dans les estimations comptables critiques utilisées par la Société, telles que décrites dans notre Rapport de gestion de l'exercice 2008.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires de la Société ont été approuvés par son conseil d'administration, sur recommandation de son comité de vérification, avant leur diffusion.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE 2009

Au cours du premier semestre de 2009, la Société a suivi les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles des plus récents états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009, à l'exception de ce qui suit :

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Ce chapitre est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions ayant trait à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne, sont uniformisées à celles des Normes internationales d'informations financières (« IFRS » International Financial Reporting Standards) de la Norme comptable internationale 38 (« IAS » International Accounting Standards), « Immobilisations incorporelles » des IFRS. L'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Société a adopté le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Selon cette nouvelle norme, le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ces recommandations n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES*Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

- le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises, »
- le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés; » et
- le chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle. »

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation sans contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600

et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et s'appliqueront prospectivement à tout regroupement d'entreprises dont la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date, et leur application anticipée est permise. La Société s'attend à ce que l'adoption de ces chapitres n'entraînera pas de répercussion sur les états financiers de la Société.

Adoption des normes internationales d'information financière au Canada

Le Conseil des normes du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'utiliser les IFRS. Les IFRS remplaceront les PCGR canadiens existants pour ces entreprises. Les nouvelles normes s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir des informations correspondantes selon les IFRS pour l'exercice précédent. Groupe Bikini Village devra appliquer cette norme à compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 janvier 2012. Le passage des PCGR actuellement en vigueur aux IFRS représente une entreprise très importante qui pourrait avoir une incidence non négligeable sur la situation financière et les résultats d'exploitation déclarés de la Société.

La Société a planifié le basculement des PCGR du Canada actuels vers les IFRS, premièrement en mettant en place une ressource professionnelle qui se rapporte formellement au contrôleur et qui a été désignée pour gérer la transition aux IFRS. Un plan d'exécution a par la suite été établi.

Le plan d'exécution du projet de basculement aux IFRS de Groupe Bikini Village comporte quatre étapes ; soit l'évaluation préliminaire, l'évaluation détaillée, la conception et la mise en œuvre.

La Société a terminé l'étape d'évaluation préliminaire dans le cadre de laquelle les différences majeures entre les PCGR du Canada actuels et les IFRS ont été étudiées et les dispenses prévues à IFRS 1 relativement au passage aux IFRS ont fait l'objet d'une première évaluation. Lors de cette évaluation préliminaire, les normes IFRS pertinentes pour la Société ainsi que les exemptions facultatives qui sont possibles pour le basculement aux IFRS ont été identifiés. De plus, les différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été établies afin de cibler les priorités pour fins d'évaluation détaillée.

À l'heure actuelle, la Société est au cœur même de l'étape d'évaluation détaillée qui prévoit une analyse complète de l'incidence des différences entre les deux référentiels de normes relevées lors de l'évaluation préliminaire. Nous prévoyons terminer cette phase d'ici la fin de notre exercice 2009.

Lors de la troisième phase, soit la conception, la Société procédera à la conception et l'élaboration de solutions détaillées visant à traiter les différences repérées lors des deux étapes précédentes. À la fin du deuxième trimestre de 2010, cette étape devrait être terminée.

Finalement, lors de l'étape de la mise en œuvre, Groupe Bikini Village apportera les modifications jugées nécessaires à ses processus d'affaires, à ses systèmes financiers, à ses conventions comptables, à ses contrôles de communication de l'information et à son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette phase sera terminée d'ici la fin de notre exercice 2010.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, aucun honoraire n'a été versé à l'ancien Président du Conseil d'administration de la Société, maintenant administrateur (94 750 \$ en 2008). Compte tenu de la relocalisation de son siège social en 2008, la Société ne perçoit plus de revenu de loyer de l'ancien Président du Conseil d'administration (9 750 \$ en 2008).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le contrôleur (agissant à titre de chef de la direction financière) ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (tels que définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et ont conclu que ces contrôles et procédures fonctionnaient efficacement en date du 1^{er} août 2009.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Groupe Bikini Village est également responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR canadiens. Il devrait toutefois être noté qu'un système de contrôle, peu importe comment bien conçu ou exploité il est, peut seulement fournir l'assurance raisonnable que les objectifs du système de contrôle sont atteints.

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} février 2009 et le 1^{er} août 2009 inclusivement, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc. qui a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

RISQUES ET INCERTITUDES

Pour la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, il n'y a eu aucun changement significatif en ce qui concerne les risques et incertitudes tels que décrits dans notre Rapport de gestion de l'exercice 2008.

Plusieurs produits de la Société sont de nature saisonnière et les ventes de marchandises sont historiquement plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres. Les activités de ces trimestres sont assujetties à un certain risque lié aux facteurs climatiques, tel que mentionné précédemment dans ce rapport. Même si la Société s'engage à contrôler ses coûts variables pour mitiger l'impact de ce risque, plusieurs autres coûts sont fixes, comme les loyers, ce qui amène la Société à présenter des résultats parfois disproportionnés tout au long des trimestres. Le caractère saisonnier du secteur d'activité fait en sorte que les résultats de chacun des trimestres ne traduisent pas nécessairement le rendement de l'exercice dans son ensemble.

La Société n'exerce pas de contrôle sur plusieurs facteurs externes qui influencent les variables économiques et la confiance générale des consommateurs, comme les cycles économiques, les taux d'intérêts, le niveau d'endettement personnel, le taux de chômage et le niveau du revenu personnel disponible. De plus, des événements comme des troubles politiques ou sociaux, des désastres naturels, des épidémies ou des attentats terroristes peuvent avoir une incidence défavorable considérable sur les résultats de la Société, surtout durant une période de pointe.

L'incapacité de la Société à obtenir ou renouveler à des conditions favorables certains espaces locatifs pourrait avoir des incidences négatives sur l'entreprise et ses résultats d'exploitation.

Les marchés ciblés par la Société, c'est-à-dire la vente au détail de maillots pour femmes et hommes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage évoluent dans un environnement où règne une forte concurrence. Nos deux bannières, Bikini Village et Océan Bikini Village font face à plusieurs types de concurrents, de la boutique unique aux chaînes de boutiques, aussi bien que de la part des boutiques traditionnelles à grande surface. Groupe Bikini Village doit continuellement revoir ses stratégies de façon à conserver sa position de leader dans le marché.

Une concurrence accrue pourrait empêcher la Société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner le rétrécissement de sa part de marché.

Toutefois, Groupe Bikini Village jouit de nombreux avantages qui nous permettent de demeurer compétitifs, incluant l'excellente qualité de nos produits (comprenant des marques privées et des collections exclusives), la multitude de choix que nous offrons, notre service à la clientèle de qualité supérieure, l'atmosphère chaleureuse et invitante de nos boutiques récemment rénovées ou ouvertes, les emplacements stratégiques de nos boutiques ainsi que l'accueil chaleureux et le service personnalisé que les clients reçoivent, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, l'un de nos avantages-clés est que la plupart des autres détaillants ne vendent ces produits spécialisés que durant la saison estivale alors que Groupe Bikini Village avec ses bannières Bikini Village et Océan Bikini Village est une destination tout au long de l'année.

Pour de plus amples renseignements, nous vous référons également à la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice Annuelle 2009 de la Société, qui est incorporée par référence à ce rapport de gestion et peuvent également être consultés sur notre site internet à www.bikinivillage.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SITUATION FINANCIÈRE

L'actif total de la Société se chiffre à 21 millions \$ au 1^{er} août 2009, comparativement à 21,8 millions \$ au 31 janvier 2009, principalement en raison de l'utilisation de notre trésorerie pour le règlement des comptes à payer et frais courus ainsi que l'acquisition d'immobilisations.

Au 1^{er} août 2009, les débiteurs sont de 259 000 \$, comparé à 92 000 \$ au 31 janvier 2009; l'augmentation étant liée en partie à la variance dans les taxes de vente à recevoir ainsi qu'aux avantages incitatifs relatifs aux baux à recevoir.

Les impôts sur les bénéfices à recevoir sont de 270 000 \$ au 1^{er} août 2009 et au 31 janvier 2009 suite à l'application rétrospective de la perte fiscale de l'année 2008.

Au 1^{er} août 2009, nos stocks s'établissent à 7,8 millions \$, par rapport à 7,9 millions \$ au 31 janvier 2009, une diminution de 0,1 million \$ (1,7 %). Alors que l'écart d'inventaire se situait à 2,4 millions \$ à la fin de l'année fiscale 2008 comparé à la fin d'année fiscale précédente, la stratégie de gestion d'inventaire de 2009 a contribué à diminuer à 1,8 million \$ l'écart à la fin du deuxième trimestre de 2009. Basé sur notre stratégie de gestion d'inventaire et nos engagements d'achats, cette variance va encore diminuer dans la seconde moitié de l'année et améliorer nos disponibilités d'encaisse.

Les charges payées d'avance s'établissent à 627 000 \$ au 1^{er} août 2009 comparativement à 614 000 \$ au 31 janvier 2009.

Les impôts futurs à court et à long terme se situent respectivement à 644 000 \$ et (232 000 \$) pour un total net de 412 000 \$ au 1^{er} août 2009, par rapport à 435 000 \$ et (129 000 \$) respectivement, pour un total de 306 000 \$ au 31 janvier 2009. L'augmentation de nos actifs d'impôts futurs nets résulte de l'augmentation des pertes autres qu'en capital inutilisées.

La valeur comptable des immobilisations de Groupe Bikini Village se chiffre à 8,8 millions \$ au 1^{er} août 2009 comparativement à 8,1 millions \$ au 31 janvier 2009. Le total de nos immobilisations à la fin du deuxième trimestre de 2009 reflète la rénovation de deux boutiques existantes, ainsi que la construction de trois nouvelles boutiques et les dernières mises au point d'une quatrième boutique, compensées par l'amortissement.

Le total des dettes s'élevait à 10 millions \$ au 1^{er} août 2009, comparé à 10,3 millions \$ au 31 janvier 2009. La diminution de la dette est attribuable à la diminution des comptes fournisseurs partiellement compensée par l'augmentation des taxes de vente à payer.

Pour le semestre terminé le 1^{er} août 2009, l'avoir des actionnaires a diminué à 11 millions \$. L'avoir des actionnaires a été impacté négativement par la perte nette de 455 000 \$.

Le fonds de roulement de Groupe Bikini Village est de 6,5 millions \$ au 1^{er} août 2009, alors qu'il était de 7,7 millions \$ au 31 janvier 2009; notre ratio de fonds de roulement se chiffrait à 2,1 à la fin du deuxième trimestre de 2009, comparé à un ratio de 2,3 à la fin de l'année 2008.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 1^{er} août 2009, la Société comptait 167 678 115 actions ordinaires en circulation (167 678 115 au 31 janvier 2009). À la même date, 4 900 000 options d'achat d'actions (4 900 501 au 31 janvier 2009) étaient en circulation à des prix d'exercice variant de 0,08 \$ à 0,13 \$ pour un prix d'exercice moyen pondéré de 0,09 \$ (0,09 \$ au 31 janvier 2009) échéant jusqu'en 2018. Au cours de la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, 501 options d'achat d'actions (751 en 2008) ont expiré.

Le 28 avril 2008, la Société avait annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin d'augmenter la valeur proportionnelle des avoirs attribuables à chaque actionnaire. Dans le cadre de cette offre de rachat, la Société pouvait racheter jusqu'à concurrence de 13 740 779 actions ordinaires de la Société (les « actions »), soit 10 % des actions détenues par le public en date du 22 avril 2008. L'offre de rachat a débuté le 30 avril 2008 et a pris fin le 29 avril 2009. Le prix payé en contrepartie des actions correspondait à leur cours au moment de l'acquisition et le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de chaque rachat ont été fixés par la direction de la Société. Les actions rachetées par la Société ont été subséquemment annulées. Entre le 30 avril 2008 et le 29 avril 2009, la Société a racheté 4 999 400 actions à un prix moyen de 0,046 \$ l'action pour un total de 230 000 \$.

Le 29 avril 2008, la Société a octroyé à certains de ses dirigeants et administrateurs, 3 400 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 0,08 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel moment au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2018. Au cours de la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 35 000 \$ (19 000 \$ en 2008). De plus, la charge inscrite aux résultats relativement aux octrois des années précédentes est de 17 000 \$ (25 000 \$ en 2008).

INFORMATION ADDITIONNELLE

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 10 septembre 2009 et vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants, ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société. Pour d'autres informations relatives à la Société, y compris les états financiers annuels et la Notice Annuelle, veuillez consulter notre site internet à www.bikinivillage.com ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire d'informations financières choisies provenant des états financiers trimestriels non vérifiés de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres complétés.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
Année financière	2009	2008	2009	2008	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	11 408	12 768	9 914	9 921	12 988	12 928	5 167	5 398
Bénéfice (perte) lié(e) aux:								
Activités poursuivies	(169)	839	(286)	167	627	941	(2 118)	(1 327)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	161
Bénéfice net (perte nette)	(169)	839	(286)	167	627	941	(2 118)	(1 166)
Montants par action liés aux:								
Activités poursuivies	-	-	-	-	-	0,01	(0,01)	(0,01)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) de base et dilué(e)	-	-	-	-	-	0,01	(0,01)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	167 678	172 678	167 678	172 678	170 128	172 678	172 502	172 678

Les fluctuations entre les trimestres sont principalement attribuables à la saisonnalité.

PERSPECTIVES

Te que discuté précédemment, exceptionnellement les ventes nettes pour le mois d'août 2009 ont été de 3,2 millions \$ comparativement à 2 millions \$ en août 2008, soit une augmentation de 60,3 % alors que les ventes comparables ont augmenté de 48,7 %. À titre de comparaison, la moyenne des ventes en août, au cours des six dernières années, était de 2,3 millions \$. Sur une base annuelle, les ventes nettes à la fin du mois d'août 2009 sont donc pratiquement équivalentes aux ventes nettes à la fin du mois d'août 2008. Ces ventes au cours du mois d'août permettent un réalignement avec nos objectifs de gestion du fonds de roulement et des inventaires en cette période d'instabilité.

Reconnaissant que les défis persistent, malgré une fin d'été chaude et humide, Groupe Bikini Village continuera à adapter son approche opérationnelle et financière afin de correspondre à la réalité du marché en accordant une attention particulière à la gestion du fonds de roulement, des inventaires et des approvisionnements ainsi qu'aux investissements en capital et au contrôle des frais généraux et des coûts indirects.

D'ici la fin de 2009, nous continuerons à mettre l'accent sur la rénovation des boutiques existantes qui généreront une croissance des ventes et nous profiterons de l'expiration de certains baux pour déplacer des boutiques où l'on peut atteindre l'équivalent du volume d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

Dans les trimestres à venir, nous continuerons à mettre l'accent sur l'amélioration de la valeur pour les actionnaires en nous efforçant de tirer profit de chaque opportunité créée ou se présentant, tout en s'assurant que nos actions tiennent compte d'une saine gestion des risques. Nous croyons que cette stratégie nous positionnera dans une meilleure situation de réussite lorsque les conditions économiques s'amélioreront, et nous permettra ainsi de mieux servir nos actionnaires à long terme. Groupe Bikini Village considérera également d'autres alternatives stratégiques.

Le président et chef de la direction



Yves Simard

États des résultats et du résultat étendu

(en milliers de dollars, sauf les montants relatifs aux actions)

(non vérifiés)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	11 408	12 768	21 322	22 689
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration (note 4)	11 000	10 998	20 708	20 289
Intérêts (note 5)	196	98	389	160
Amortissements	401	411	786	705
	11 597	11 507	21 883	21 154
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(189)	1 261	(561)	1 535
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (note 6)	(20)	422	(106)	529
Résultat net et résultat étendu	(169)	839	(455)	1 006
Bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e) (note 7)	-	-	-	0,01
Moyenne pondérée d'actions en circulation	167 678 115	172 677 515	167 678 115	172 677 515

États du déficit

(en milliers de dollars)

(non vérifiés)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
	\$	\$	\$	\$
Déficit au début tel que déjà établi	(19 903)	(19 172)	(19 617)	(19 339)
Ajustement au déficit d'ouverture découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable Chapitre 3031 - Stocks net des impôts y afférents de 103 000 \$	-	207	-	207
Solde redressé au début	(19 903)	(18 965)	(19 617)	(19 132)
Bénéfice net (perte nette)	(169)	839	(455)	1 006
Déficit à la fin	(20 072)	(18 126)	(20 072)	(18 126)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Bilan

(en milliers de dollars)

Au	1 août 2009	2 août 2008	31 janvier 2009
	\$ (Non vérifié)	\$ (Non vérifié)	\$ (Vérifié)
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 698	5 503	4 346
Débiteurs	259	38	92
Impôts sur les bénéfices	270	-	270
Stocks	7 786	6 005	7 922
Charges payées d'avance	627	1 378	614
Impôts futurs	644	123	435
	12 284	13 047	13 679
Immobilisations (note 8)	8 754	6 011	8 086
Impôts futurs	-	21	-
	21 038	19 079	21 765
Passif et capitaux propres			
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	4 601	4 063	5 239
Impôts sur les bénéfices	-	268	-
Portion à court terme de la dette à long terme et des débentures convertibles (note 9 et 10)	1 138	42	756
	5 739	4 373	5 995
Crédits reportés au titre des contrats de location	727	240	473
Dette à long terme (note 9)	606	-	727
Composante passif des débentures convertibles (note 10)	2 668	1 468	2 972
Impôts futurs	232	-	129
	9 972	6 081	10 296
Capitaux propres			
Capital-actions (note 11)	27 702	28 528	27 702
Composante capitaux propres des débentures convertibles (note 10)	1 137	1 005	1 137
Surplus d'apport	2 299	1 591	2 247
Déficit	(20 072)	(18 126)	(19 617)
	11 066	12 998	11 469
	21 038	19 079	21 765

Engagements (note 15)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil



Mardiros Ounanian
Administrateur



Joe Marsilii
Administrateur

États des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)
(non vérifiés)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	(169)	839	(455)	1 006
Ajustements (note 14)	494	617	905	1 043
	325	1 456	450	2 049
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	1 430	889	(682)	(1 177)
Activités d'exploitation	1 755	2 345	(232)	872
Activités de financement				
Remboursement de débetures convertibles	(75)	-	(75)	-
Avantage incitatif relatif aux baux	227	-	227	-
Remboursement de la dette à long terme	(57)	-	(114)	-
Activités de financement	95	-	38	-
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(1 009)	(953)	(1 454)	(1 539)
Activités d'investissement	(1 009)	(953)	(1 454)	(1 539)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	841	1 392	(1 648)	(667)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 857	4 111	4 346	6 170
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 698	5 503	2 698	5 503

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes complémentaires

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

1. Principes de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) pour l'information financière intermédiaire et par conséquent, ils ne comprennent pas toute l'information et toutes les notes exigées par les PCGR canadiens qui s'appliquent aux états financiers annuels. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte. Les états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la direction de Groupe Bikini Village inc. ("Groupe Bikini Village" ou la "Société") et n'ont pas fait l'objet d'un examen de la part des vérificateurs de Groupe Bikini Village inc. Ils devraient être lus en tenant compte des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 et des notes y afférentes.

Les activités poursuivies de la Société ont un caractère saisonnier, les ventes de marchandises étant historiquement plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres. Conséquemment, la perte d'exploitation pour le trimestre terminé le 1^{er} août 2009 n'est pas nécessairement révélatrice des résultats d'exploitation d'un exercice complet.

2. Conventions comptables

Au cours du semestre terminé le 1^{er} août 2009, la Société a suivi les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles des états financiers de l'exercice terminé le 31 janvier 2009, à l'exception de ce qui suit :

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Ce chapitre est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions ayant trait à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne, sont uniformisées à celles des Normes internationales d'informations financières (« IFRS » International Financial Reporting Standards) de la Norme comptable internationale 38 (« IAS » International Accounting Standards), « Immobilisations incorporelles » des IFRS. L'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Société a adopté le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Selon cette nouvelle norme, le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ces recommandations n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

3. Modifications de conventions comptables futures

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

- le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises »
- le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés »
- le chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle »

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

3. Modifications de conventions comptables futures (suite)

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation sans contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et s'appliqueront prospectivement à tout regroupement d'entreprises dont la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date, et leur application anticipée est permise. La Société s'attend à ce que l'adoption de ces chapitres n'entraînera pas de répercussion sur les états financiers de la Société.

Adoption des normes internationales d'information financière au Canada

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'utiliser les IFRS. Les IFRS remplaceront les PCGR canadiens existants pour ces entreprises. Les nouvelles normes s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir des informations correspondantes selon les IFRS pour l'exercice précédent. Groupe Bikini Village devra appliquer cette norme à compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 janvier 2012. Le passage des PCGR actuellement en vigueur aux IFRS représente une entreprise très importante qui pourrait avoir une incidence non négligeable sur la situation financière et les résultats d'exploitation déclarés de la Société. La Société investira dans la formation tout au long de la période de transition afin d'assurer une conversion en temps opportun.

4. Informations supplémentaires sur le coût des produits vendus

Pour le deuxième trimestre terminé le 1^{er} août 2009, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues, frais d'exploitation et d'administration totalise 5,3 millions \$ (5,5 millions \$ en 2008) et 9,7 millions \$ (9,5 millions \$ en 2008) pour la période de six mois terminée à la même date. Ces charges comprennent un montant de 484 000 \$ (358 000 \$ en 2008) relatif aux pertes de valeur comptabilisées au cours du semestre résultant du fait que la valeur de réalisation nette est plus basse que le coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a été contre-passée.

5. Intérêts

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	175	100	348	189
Autres	21	24	45	50
	196	124	393	239
Intérêts créditeurs	-	(26)	(4)	(79)
	196	98	389	160

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se répartit comme suit :

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
	\$	\$	\$	\$
Impôts exigibles	-	310	-	352
Impôts futurs	(20)	112	(106)	177
	(20)	422	(106)	529

7. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente le détail du rapprochement des numérateurs et dénominateurs du calcul du bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e).

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
	\$	\$	\$	\$
De base				
Bénéfice net (perte nette)	(169)	839	(455)	1 006
Bénéfice (perte) par action, de base	-	-	-	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base	167 678 115	172 677 515	167 678 115	172 677 515
	\$	\$	\$	\$
Dilué				
Bénéfice net (perte nette)	(169)	839	(455)	1 006
Ajustement relatif aux débetures	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	(169)	839	(455)	1 006
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	167 678 115	172 677 515	167 678 115	172 677 515
Effet de dilution des options d'achat d'actions	-	98 326	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté	167 678 115	172 775 841	167 678 115	172 677 515
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) par action, dilué(e)	-	-	-	0,01

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

7. Bénéfice (perte) par action (suite)

Des options donnant droit d'acheter 4 900 000 actions au cours de la période terminée le 1^{er} août 2009, (10 134 376 en 2008) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action dans le futur n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice (perte) dilué(e) par action en raison de leurs effets antidilutifs.

Des bons de souscription échus en septembre 2008 et donnant droit d'acheter 750 000 actions ordinaires au premier semestre de 2008 susceptibles de diluer le bénéfice de base par action dans l'avenir n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice par action dilué en raison de leurs effets antidilutifs.

Des débetures pour 4 500 000 \$ (2 500 000 \$ en 2008) pouvant être converties en 22 500 000 actions ordinaires (12 500 000 en 2008) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e) en raison de leurs effets antidilutifs.

8. Immobilisations

Au	1 août 2009		2 août 2008		31 janvier 2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Équipements	1 634	733	851	548	1 552	619
Logiciels	726	181	392	152	614	127
Améliorations locatives	10 816	3 508	7 866	2 398	9 556	2 890
	13 176	4 422	9 109	3 098	11 722	3 636
Amortissement cumulé	4 422		3 098		3 636	
Valeur comptable nette	8 754		6 011		8 086	

La valeur comptable nette des immobilisations inclut 879 000 \$ de biens loués en vertu de contrat de location acquisition (néant au 2 août 2008 et 953 000 \$ au 31 janvier 2009), respectivement 406 000 \$ en équipements (néant au 2 août 2008 et 454 000 \$ au 31 janvier 2009) et 473 000 \$ en améliorations locatives (néant au 2 août 2008 et 499 000 \$ au 31 janvier 2009).

9. Dette à long terme

Au	1 août 2009	2 août 2008	31 janvier 2009
	\$	\$	\$
Obligations découlant de contrat de location acquisition remboursable en 48 versements égaux, intérêts au taux fixe de 5,63 %	844	-	958
Tranche échéant à moins d'un an	238	-	231
	606	-	727

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

9. Dette à long terme (suite)

Le 27 octobre 2008, la Société a obtenu un contrat de location acquisition avec RBC Banque Royale pour le financement d'équipements informatiques ainsi que des améliorations locatives du nouveau siège social et centre de distribution. Ce contrat de location acquisition est remboursable en 48 versements et porte intérêt à un taux fixe de 5,63 %.

Au 1^{er} août 2009, la Société dispose d'une facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 3 000 000 \$ renouvelable annuellement en octobre, et dont aucune somme n'était utilisée. Le maximum utilisable est limité à un pourcentage de la valeur des stocks diminué des réserves spécifiques et des créances prioritaires. De plus, dans le cadre normal de ses activités en 2008, la Société a procédé à l'émission de lettres de crédit et de lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, pour un total de 200 000 \$ qui viennent à échéance en septembre 2009.

Cette facilité est garantie par une hypothèque universelle de premier rang grevant les stocks, les créances ainsi que les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,15 % (1,15 % en 2008). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives concernant le respect de ratios financiers en date de fin d'année fiscale. Au 31 janvier 2009, la Société était en conformité avec la clause financière restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit qui est un ratio de couverture du service de la dette d'au moins 1,75: 1 à la date de la fin d'exercice.

10. Composante passif des débetures convertibles

Au	1 août 2009	2 août 2008	31 janvier 2009
	\$	\$	\$
Débetures convertibles non garanties portant intérêt à un taux annuel de 8 % payable mensuellement	4 425	2 500	4 500
Valeur du droit de conversion présenté dans les capitaux propres	(1 137)	(1 005)	(1 137)
	3 288	1 495	3 363
Frais de financement	(197)	(197)	(197)
Intérêts capitalisés	477	212	331
Composante passif des débetures convertibles	3 568	1 510	3 497
Tranche échéant à moins d'un an	900	42	525
	2 668	1 468	2 972

Le 25 mai 2007, Groupe Bikini Village avait annoncé la signature d'une convention de souscription avec le Fonds de Solidarité FTQ (le « Fonds ») selon laquelle le Fonds pouvait investir jusqu'à 4,5 millions \$ dans la Société. À la fin du deuxième trimestre de 2007, le Fonds avait déjà souscrit à une débeture convertible non garantie d'une somme de 2,5 millions \$. Jusqu'au 25 mai 2009, au gré de la Société et à certaines conditions, le Fonds pouvait souscrire à des débetures additionnelles aux mêmes modalités, et ce, jusqu'à concurrence de 2 millions \$, pour un investissement total de 4,5 millions \$.

Le 21 octobre 2008, à la demande de la Société, le Fonds a souscrit une somme additionnelle de 2 millions \$ en débetures convertibles non garanties.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

10. Composante passif des débetures convertibles (suite)

Ces débetures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement, et sont rachetées par la Société depuis le 1^{er} juillet 2009, à raison de 60 versements mensuels égaux.

Depuis le 1^{er} juin 2009, le Fonds, à son choix, peut exercer son privilège de convertir ses débetures en actions ordinaires de la Société à un taux de conversion de 0,20 \$ l'action. Dans l'éventualité d'un défaut ou d'un changement de contrôle de la Société, le Fonds pourra potentiellement convertir ses débetures à un taux de conversion plus avantageux.

La Société a comptabilisé séparément la composante passif et la composante capitaux propres des débetures convertibles selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur à la date de l'émission des débetures. Une première composante passif au montant de 1 495 000 \$ représentant la valeur actuelle des futurs versements d'intérêts requis à l'égard des débetures, calculée au moyen des taux d'intérêt qui prévalaient pour les instruments financiers non convertibles à la date de l'émission, a été comptabilisée en 2007, alors qu'une composante passif au montant de 1 868 000 \$ a été comptabilisée en regard de l'émission de débetures de 2008.

Au 25 mai 2007, la composante capitaux propres au montant de 1 005 000 \$ (inscrite comme élément distinct de l'avoir des actionnaires) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs des débetures convertibles. Au 21 octobre 2008, la composante capitaux propres de la deuxième tranche au montant de 132 000 \$ (inscrite comme élément distinct de l'avoir des actionnaires) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs de débetures convertibles.

Des frais totaux de 197 000 \$ ont été encourus en 2007 pour la mise en place du financement en débetures non garanties convertibles, pouvant atteindre 4,5 millions \$. Ces frais ont été capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (27,1 %).

11. Capital-actions

Au	1 août 2009	2 août 2008	31 janvier 2009
	\$	\$	\$
Autorisé			
Un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote			
Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote			
Émis et en circulation			
Action ordinaires			
167 678 115 (168 677 515 au 31 janvier 2009, 172 677 515 au 2 août 2008)	27 702	28 528	27 867
- autodétenues ((999 400) au 31 janvier 2009)	-	-	(165)
167 678 115 (172 677 515 au 2 août 2008)	27 702	28 528	27 702

Le 28 avril 2008, la Société avait annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans le cadre de cette offre de rachat, la Société pouvait racheter jusqu'à concurrence de 13 740 779 actions ordinaires de la Société, soit 10 % des actions détenues par le public en date du 22 avril 2008. L'offre de rachat a débuté le 30 avril 2008 et a pris fin le 29 avril 2009. Le prix payé en contrepartie des actions correspondait à leur cours au moment de l'acquisition, et le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de chaque rachat ont été fixés par la direction de la Société. Les actions rachetées par la Société ont été subséquemment

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

11. Capital-actions (suite)

annulées. Au cours de la période du 30 avril 2008 au 29 avril 2009, la Société a racheté 4 999 400 actions à un prix moyen de 0,046 \$ l'action pour un total de 230 000 \$. En date du 31 janvier 2009, l'escompte de 596 000 \$ avait été comptabilisé au surplus d'apport.

12. Régime de rémunération à base d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le Régime ») en place a pour but de fournir à ses bénéficiaires une incitation additionnelle à promouvoir au meilleur de leurs habilités les intérêts de la Société, et de récompenser leurs compétences en gestion, leurs contributions spéciales, leurs efforts, leur performance, leurs services rendus et à rendre, ainsi que leur loyauté envers la Société.

La durée des options, leur prix de levée, le nombre d'actions en faisant l'objet, la fréquence à laquelle elles pourront être levées, de même que toute autre modalité d'exercice des options sont, sous réserve des règles de la Bourse de Toronto, déterminés par résolution du conseil d'administration de la Société au moment de l'octroi des options aux bénéficiaires.

Toute option octroyée en vertu du Régime peut être levée, sous réserve de toute autre restriction que peut imposer le conseil d'administration de la Société à cet égard, en tout temps dans un délai ne dépassant pas dix ans à compter de la date d'octroi de chaque option.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 1^{er} août 2009 :

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
0,08	3 400 000	8,7	0,08	2 266 663	0,08
0,11 à 0,13	1 500 000	7,1	0,12	1 166 667	0,12
	4 900 000	8,2	0,09	3 433 330	0,09

Le 29 avril 2008, la Société a octroyé à certains de ses dirigeants et administrateurs 3 400 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 0,08 \$ qui peuvent être exercées au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2018. La juste valeur de ces options a été estimée au montant de 209 000 \$ à la date d'octroi au moyen de modèle d'évaluation *Black & Sholes*, d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,4 %, dividende zéro, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 85 %. Au cours du semestre terminé le 1^{er} août 2009, la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 35 000 \$ (19 000 \$ en 2008). De plus, la charge inscrite aux résultats relativement aux octrois des années précédentes est de 17 000 \$ (25 000 \$ en 2008). Au cours de la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, 501 options d'achat d'actions (751 en 2008) ont expiré.

13. Opérations entre apparentés

Au cours de la période de six mois terminée le 1^{er} août 2009, aucun honoraire n'a été versé à l'ancien Président du Conseil d'administration de la Société, maintenant administrateur (94 750 \$ en 2008). Compte tenu de la relocalisation de son siège social en 2008, la Société ne perçoit plus de revenu de loyer de l'ancien Président du Conseil d'administration (9 750 \$ en 2008).

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

13. Opérations entre apparentés (suite)

Ces montants ont été présentés dans le coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration à l'état des résultats et du résultat étendu. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

14. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	1 août 2009	2 août 2008	1 août 2009	2 août 2008
	\$	\$	\$	\$
i) Ajustements pour :				
Amortissements	401	411	786	705
Intérêts capitalisés à la composante passif des débetures	75	50	146	90
Régime de rémunération à base d'actions	26	30	52	44
Impôts futurs	(20)	112	(106)	177
Amortissements des crédits reportés au titre des contrats de location	(26)	(11)	(44)	(20)
Crédits reportés au titre des contrats de location	38	22	71	44
Perte sur disposition d'actifs	-	3	-	3
	494	617	905	1 043
ii) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation				
Débiteurs	(220)	47	(167)	118
Impôts sur les bénéfices	-	235	-	122
Stocks	245	175	136	(451)
Frais payés d'avance	823	131	(13)	(103)
Créditeurs et charges à payer	582	301	(638)	(863)
	1 430	889	(682)	(1 177)
iii) Informations supplémentaires				
Sommes en espèces versées au titre de ce qui suit :				
Intérêts	103	50	234	99
Impôts sur les bénéfices	-	67	-	222

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

15. Engagements

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du Locateur.

Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2010 (6 mois)	2011	2012	2013	2014	Subséquemment
2 653 \$	4 869 \$	4 176 \$	3 543 \$	2 177 \$	3 476 \$

16. Informations à fournir concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations ainsi que de ses besoins en fonds de roulement de manière à faciliter sa croissance, à maintenir un solide capital, à conserver la confiance des investisseurs, de ses créanciers et du marché et d'offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme y compris la tranche à court terme et des capitaux propres. La Société affecte principalement ses capitaux au financement des hausses des éléments hors caisse du fonds de roulement de même qu'aux dépenses en immobilisations liées à l'ajout de nouvelles boutiques, ainsi qu'aux projets de rénovation des boutiques existantes. La Société comble actuellement ces besoins de financement au moyen des flux de trésorerie générés à l'interne ainsi que des facilités de crédit déjà en place. La dette à long terme de la Société consiste en débetures non garanties convertibles ainsi qu'en contrat de location acquisition. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. Le conseil d'administration a surveillé les activités du programme de rachat d'actions. La Société est soumise à une clause financière restrictive concernant le respect d'un ratio financier en ce qui a trait au contrat de location acquisition.

17. Risques financiers et instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations. La Société a une dette à long terme, nécessitant des versements en capital de 1 138 000 \$ au cours des douze prochains mois. L'information sur les versements en capital au cours des années subséquentes est présentée aux notes 10 et 11 – Dette à long terme et Composante passif des débetures convertibles des états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009. Les créanciers et les charges à payer sont tous courants.

Risques de change

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme. Au 1^{er} août 2009, la Société avait des contrats de change libellés en dollars US d'un montant de 803 000 \$ (412 000 \$ au 2 août 2008) avec des échéances allant jusqu'en avril 2010 (jusqu'en octobre 2008 au 2 août 2008) et à des taux variant entre 1,16 et 1,219 (1,01 et 1,02 en 2008). Au 1^{er} août 2009, la juste valeur des gains ou pertes non réalisés sur ces contrats de

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)
(non vérifiés)

17. Risques financiers et instruments financiers (suite)

change a été comptabilisée aux résultats. Il n'y avait aucun compte à payer en dollars US, inclus dans le bilan au 1^{er} août 2009, (22 000 \$ au 2 août 2008).

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars US au 1^{er} août 2009, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du taux de change du dollar US aurait une incidence sur le résultat net. Au 1^{er} août 2009, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar CA par rapport au dollar US, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 104,000 \$ de la perte nette de la Société pour le semestre terminé le 1^{er} août 2009.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt repose sur les intérêts gagnés sur ses espèces et quasi-espèces ainsi que les intérêts payés sur la marge de crédit. Les facilités de crédit à court terme décrites à la note 9 portent intérêt à des taux variables, alors que la dette à long terme comporte un taux fixe.

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 1^{er} août 2009 afin de déterminer l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur les capitaux propres et le résultat net. Au cours du semestre 2009, la Société a gagné des intérêts créditeurs de 4 000 \$ sur ses espèces et quasi-espèces et a payé 1 000 \$ d'intérêts sur la marge de crédit utilisée. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de la période aurait donné lieu à une hausse de 10 000 \$ ou à une baisse de 4 000 \$ des capitaux propres et du résultat net. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

Présentation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme « détenus à des fins de transaction ».
- Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ».
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ».

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'instrument financier. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont tous des instruments financiers à court terme et, par conséquent, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur de la dette à long terme ne s'écarte pas de sa valeur comptable de façon importante. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments.

18. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de la période courante.

GROUPE
Bikini Village
 inc.